



Centre Communal d'Action Sociale



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-269501466-20230130-DEL_230130_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2023

Affichage 15/02/2023

Pour le Président du CCAS par délégation Tony MARTINS Directeur



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni le 30 janvier à la mairie à 18 heures, sous la présidence de Françoise LESCOET, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

PRÉSENTS : Marie-Claude CLAIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Béatrice PRIEZ, Pascale SAVARY, Jean-Luc SAVARY, Morteza NOZARIAN, Joël ROMAN.

EXCUSES : Laurent LINQUETTE, Cédric BEN AMMAR, Benjamin BENSOUSSAN, Hugues GOB.

OBJET : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE « AIDES A DOMICILE »

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du 24 avril 2003 fixant et approuvant le règlement de fonctionnement du service « aides à domicile » et modifié par délibérations en date du 21 décembre 2006, 18 novembre 2011 et 23 mars 2018 ;

VU la délibération du 30 janvier 2023 modifiant le règlement de fonctionnement du service portage de repas ;

VU le rapport de Françoise LESCOET indiquant qu'à la suite de la modification du règlement de fonctionnement du service portage de repas, il y a lieu de modifier le règlement de fonctionnement du service « aides à domicile », afin de les uniformiser et de les mettre à jour ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le règlement de fonctionnement du service « aides à domicile » ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET A L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de modifier le règlement de fonctionnement du service « aides à domicile ».

APPROUVE le règlement de fonctionnement du service « aides à domicile » annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président ou son représentant à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 15/02/2023

Pour le Président du CCAS,
par délégation

Françoise LESCOET
Vice-Présidente

